



VERBAND DER BIBLIOTHEKEN UND DER
BIBLIOTHEKARINNE/ BIBLIOTHEKARE DER SCHWEIZ
ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES ET BIBLIOTHECAIRES
SUISSES



SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG
FÜR DOKUMENTATION SVD
ASSOCIATION SUISSE DE DOCUMENTATION ASD



VEREIN SCHWEIZERISCHER ARCHIVARINNE
UND ARCHIVARE VSA
ASSOCIATION DES ARCHIVISTES SUISSES AAS

Ausbildungsdelegation I+D | Délégation à la formation I+D

Rapport annuel 2007 – Délégation à la formation information et documentation

www.formation-id.ch

A partir du 1.1.2007 la Délégation à la formation a été institutionnalisée sous forme de société simple. Son siège social continue d'être rattaché au Secrétariat de la BBS. Un nouveau Délégué à la formation a été nommé en la personne de Thomas Kiser qui a ainsi remplacé Andrea Betschart. En 2007, Barbara Kräuchi et Peter Probst y ont représenté la BBS, Christoph Döbeli (depuis le 31.8.), Flavio Haab (depuis le 31.8.) et Urs Naegeli ont représenté l'ASD, Gregor Egloff, Barbara Studer et Jean-Daniel Zeller ont représenté l'AAS. Pendant l'année sous rapport, la Délégation à la formation s'est réunie lors de trois séances. Sous la conduite de la/du délégué(e) à la formation, le projet d'Ordonnance sur la formation (nouvelle ordonnance et plan de formation s'appuyant sur la loi sur la formation professionnelle de 2004) s'est poursuivi avec succès au travers de quatre groupes de travail et de la Commission de réforme. Le 1.3.2007 a eu lieu à Olten une manifestation d'information nationale préluant à une procédure de consultation interne qui a été menée dans les milieux spécialisés.

De plus, un organigramme d'examen de fin d'apprentissage a été introduit, dans un premier temps en Suisse alémanique. Son extension au niveau national est prévue en 2009 avec l'introduction de la nouvelle ordonnance sur la formation. A Berne et à Zurich, on a pu recruter et introduire de nouveaux experts en chef pour les examens de fin d'apprentissage. En ce qui concerne Berne, il est particulièrement réjouissant de constater que pour la première fois, c'est un Assistant en information documentaire formé qui sera chargé de cette fonction. Les cours d'introduction d'assistant(e) ont eu lieu avec succès dans les trois régions de formation.

Les contacts avec les responsables des trois écoles professionnelles (Berne, Lausanne et Zurich) et ceux avec la conférence des offices alémaniques de la formation professionnelle (Deutschschweizerische Berufsbildungsämterkonferenz – DBK) se poursuivent et se renforcent. Quant aux contacts avec les hautes écoles spécialisées et les cours et études post-diplômes, ils sont assurés par la Délégation à la formation et le Délégué à la formation au travers de divers organes (commissions, groupes de travail).

Personnel

Andrea Betschart Lendi, Responsable du projet ordonnance sur la formation (jusqu'au 31.7., 50%), Thomas Kiser, Délégué à la formation (dès le 1.8., 70%), Danielle Müller, finances/comptabilité (20%).

Thomas Kiser, Délégué à la formation